Numéro	CRCAC/2024- 01-16/06
Date d'affichage	22/07/2024
Date de mise en ligne	22/07/2024
Date de transmission au Recteur	N/A



Commission de la recherche du conseil académique de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

_

Délibération du 16 janvier 2024 portant approbation du changement de direction de l'unité de recherche « Sorbonne, identité, relations internationales et civilisations de l'Europe (SIRICE - UMR 8138) »

La COMMISSION DE LA RECHERCHE DU CONSEIL ACADÉMIQUE de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-5, L. 712-6-1 et L. 713-3;

Vu le code de la recherche, notamment son article L. 313-1;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), notamment son article 18 ;

Vu la décision n° DEC920368SOSI du directeur général du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) du 28 octobre 1992 ;

Vu les statuts de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et notamment ses articles 2 et 19 ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne ;

Vu l'arrêté n° 2021-40 du 14 janvier 2021 portant proclamation de l'élection de Madame Christine NEAU-

LEDUC à la fonction de Présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

Vu les statuts de l'unité de recherche « Sorbonne, identités, relations internationales et civilisations de l'Europe (SIRICE – UMR 8138).

Après en avoir délibéré,

APPROUVE les nominations suivantes :

- Monsieur FORCADE Olivier au titre de directeur de l'unité de recherche « Sorbonne, identités, relations internationales et civilisations de l'Europe (SIRICE UMR 8138) » ;
- Madame HARTER Hélène au titre de directrice-adjointe de l'unité de recherche « Sorbonne, identités, relations internationales et civilisations de l'Europe (SIRICE -UMR 8138) »;
- et de Madame DEFRANCE Corinne au titre de directrice-adjointe de l'unité de recherche « Sorbonne, identités, relations internationales et civilisations de l'Europe (SIRICE - UMR 8138) ».

Délibération CRCAC/2024-01-16/06		
Nombre de membres en exercice (pour rappel)		
Nombre de membres présents ou représentés		
Nombre de refus de prendre part au vote		
Nombre de pour	25	
Nombre de contre	0	
Nombre d'abstentions	0	

Paris, le 4 avril 2024

La Présidente de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC

L'original de cette délibération est disponible dans les locaux de la direction des affaires juridiques et institutionnelles au centre Panthéon situé au 12, place du Panthéon, 75231 Paris.

<u>Modalités de recours</u>: Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, lorsqu'elle y donne lieu, de sa transmission au Recteur d'académie.